



## 14. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 14.1. CAPACITES TECHNIQUES

#### 14.1.1. PRESENTATION ET ORGANISATION DE LA SOCIETE

La société FACO est spécialisée dans l'extraction et le traitement de calcaire et de dolomie servant principalement à :

- L'amendement agricole,
- La nutrition animale,
- L'industrie du bâtiment.

FACO bénéficie en outre de l'appui des fonctions support du groupe Pigeon, notamment via le Laboratoire (LCBTP). Elle fonctionne également de manière complémentaire avec l'installation Pigeon Chaux présente sur le site de Vaiges.

Elle exploite trois sites et dispose de 2 installations de traitement des matériaux extraits. Une autre carrière exploitée par la société Carrières Palvadeau alimente également l'usine de la Jaudonnière.

#### Carrières

- Carrière de la Hunaudière à Vaiges (53) : carrière de calcaire.  
Production annuelle moyenne de 680 kt/an, production maximale de 800 kt/an ;
- Carrière des Groges à Sillars (86) : carrière de dolomie.  
Production annuelle moyenne de 60 kt/an, production maximale de 80 kt/an ;
- Carrière de Pareds à la Jaudonnière (85) : carrière de calcaire.  
Production annuelle moyenne de 100kt/an, production maximale de 150 kt/an ;

#### Installations et carrières connexes

- Installation de fabrication de fillers et autres granulométries calcaires au sein de la carrière de la Hunaudière à Vaiges (53),
- Installation de fabrication de fillers et poudres calcaires au sein de la carrière de Pareds à la Jaudonnière (85),
- 
- Carrière de la Voie Torse au Langon (85) : carrière de calcaire, exploitée par les Carrières Palvadeau.  
Production annuelle moyenne de 180 kt/an, production maximale de 250 kt/an ;



## 14.1.2. MOYENS HUMAINS ET CAPACITES TECHNIQUES

### Sur l'ensemble des sites

La société FACO dispose des moyens matériels suivants :

- 4 Dumpers (CAT 772G, CAT 745),
- 3 Pelles à chenilles (CAT 374, HITACHI ZX 890),
- 1 Pelle à pneus HITACHI 140,
- 5 Chargeuses (CAT 972M, CAT 962G, CAT 962M, CAT 926M)
- 2 Concasseurs à mâchoires (METSO C125, ALTERAC 800 x 1000)
- 1 Concasseur giratoire (SANDVICK CH440),
- 1 StockPile automatisé,
- Des groupes mobiles.

Concernant les moyens humains, la société FACO dispose de plus d'une vingtaine de salariés, répartis sur les différents sites.

### Sur le site de la Hunaudière

La société FACO dispose des moyens matériels suivants sur le site de Vaiges :

- 1 installation de traitement fixe concassage-criblage (une nouvelle est prévue dans le cadre de ce projet),
- 1 usine de fabrication de carbonates de calcium,
- 1 ensemble bureaux, pont bascule,
- 1 stockpile automatisé,
- 2 chargeuses,
- 1 pelle mécanique à chenille,
- 1 pelle mécanique à pneus,
- 2 dumpers,
- 1 tracteur muni d'une tonne à eau,
- 1 chariot télescopique.

Concernant les moyens humains, la société FACO dispose de l'ensemble des salariés déjà affectés, à savoir :

- 4 personnes dédiées pour l'exploitation de la carrière (chef de carrière, conducteurs d'engins),
- 9 personnes dédiées à l'usine de fabrication des carbonates.

**Au regard de ces éléments, il apparaît que la société FACO dispose de l'ensemble des capacités techniques nécessaires à la bonne gestion de l'exploitation courante de la carrière de la Hunaudière à Vaiges.**



## **14.2. CAPACITES FINANCIERES**

Au cours du dernier exercice comptable, la société FACO a réalisé un chiffre d'affaires de 13 809 773 €.

Les justificatifs financiers qui attestent des capacités financières de la société FACO (attestation de l'expert-comptable) sont joints en pages suivantes.

Le montant estimé des investissements lié au montage et aux mesures visant à éviter réduire et compenser les impacts du projet de l'extension de la carrière de la Hunaudière a été évalué à environ 244 000 € (hors suivis environnementaux), incluant en particulier les coûts suivants :

- Aménagements paysagers (plantation de haies et boisements) : environ 194 000 € (coûts détaillés au chapitre 5.5 du volet paysager),
- Aménagements liés à l'eau (aménagement du circuit des eaux) : environ 50 000 €,
- Archéologie préventive : 115 200 €.

**Au regard de ces éléments, il apparaît que la société FACO dispose de l'ensemble des capacités financières nécessaires :**

- **à la bonne gestion de l'exploitation courante de la carrière de la Hunaudière,**
- **et des investissements à y réaliser dans le cadre de la présente demande d'extension.**



**RENNES**  
276, rue de Châteaugiron  
CS 76308  
35063 RENNES CEDEX  
Tél : 02.99.86.31.31  
Fax : 02.99.86.03.03  
rennes@geirec.com

**SAINT-GRÉGOIRE**  
11, parc de Brocéliande  
BP 76203  
35762 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.14.33.14  
saint.gregoire@geirec.com

**NANTES**  
127, rue Robert Schuman  
44800 ST-HERBLAIN  
Tél : 02.51.25.22.22  
Fax : 02.51.25.22.29  
nantes@geirec.com

**LORIENT**  
18, rue de Kerhoas  
56260 LARMOR-PLAGE  
Tél : 02.97.87.22.22  
Fax : 02.97.87.22.29  
lorient@geirec.com

**BELLE-ÎLE EN MER**  
1, rue de Verdun  
56360 LE PALAIS  
Tél : 02.97.31.51.79  
belle-ile@geirec.com

**CONCARNEAU**  
5 bis, rue des Ecoles  
29900 CONCARNEAU  
Tél : 02.98.50.76.75  
Fax : 02.98.60.41.01  
concarneau@geirec.com

**GROUPE  
Geirec**  
[www.geirec.com](http://www.geirec.com)



SAS GEIREC - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 385 600 €  
RCS Rennes 428 929 517 - Code APE 69202 - TVA intracommunautaire FR46 428 929 517  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique

**SA FACO – FOURS A CHAUX DE L'OUEST**  
Pareds  
85 110 LA JAUDONNIERE

**A l'attention de Monsieur Jean Alain PIGEON**

**ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE RELATIVE A LA SOCIETE  
FACO**

A Monsieur Jean Alain PIGEON, directeur général délégué de la SA FACO.

En notre qualité d'expert-comptable de la société FACO et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations demandées par la Préfecture de la Mayenne dans le cadre de la demande d'extension de la carrière de VAIGES.

Il nous appartient d'attester :

- Le montant du chiffre d'affaires réalisé par la société sur le site de VAIGES pour l'exercice clos au 31/12/2021 et ressortant à 13 809 773 €.
- Que l'activité de la société génère une rentabilité lui permettant de faire face à ses différents engagements.

En tant qu'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Dans ce contexte, nous avons participé à l'élaboration de l'information attestée.

La mission de présentation des comptes, définie par les normes professionnelles de l'ordre des experts-comptables, est une mission d'assurance de niveau modéré aboutissant à une opinion sur la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble. Elle ne porte pas spécifiquement sur les demandes de la Préfecture de la Mayenne.

Notre intervention a été effectuée selon les règles déontologiques de notre profession et la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable aux missions d'assurance sur des informations autres que des comptes complets historiques. Elle aboutit à exprimer une assurance de niveau modéré.

En complément des travaux réalisés dans le cadre de cette mission de présentation, et pour être en mesure d'établir la présente attestation, nous avons mené les diligences suivantes :

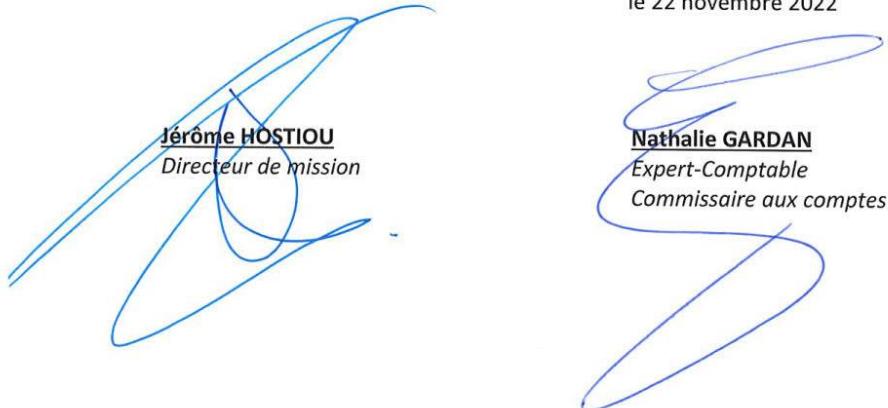
- Appréciation des procédures de contrôle interne ;
- Examen de la correcte application des règles et principes comptables applicables en France.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations relatives à l'objet de cette attestation.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Fait à RENNES,  
le 22 novembre 2022



**Jérôme HOSTIOU**  
Directeur de mission

**Nathalie GARDAN**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes

Fig. 107 : Attestation de l'expert-comptable